



Techniques d'entretien des reptiles, amphibiens et arthropodes non domestiques hébergés en captivité



VetAgro Sup

Catalogue ENSV

Semaine pressentie / Code EPICEA

voir site ENSV

<http://www.ensv.fr/formations/formation-continue>

Durée : 4 jours

Lieu : Zoo d'Amnéville (57)

Public :

- Agents des services vétérinaires, chargés de l'instruction des demandes de certificats de capacité pour l'entretien des espèces non domestiques et d'autorisation d'ouverture des établissements, et des contrôles
- Agents de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage
- Autres agents publics concernés

Organismes pressentis pour intervenir :

- Société d'herpétologie de France (SHF)
- Muséum national d'histoire naturelle
- Services vétérinaires
- Professionnels
- Docteurs vétérinaires spécialisés

Responsable pédagogique :

Vincent BRIOUDES, ENSV

Inscriptions :

Formulaire d'inscription à télécharger sur :

<http://www.ifore.developpement-durable.gouv.fr/>

et à faire parvenir à :

Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

Les agents du ministère chargé de l'agriculture exerçant des missions pour le compte du ministère chargé de l'environnement et les agents du ministère chargé de l'environnement bénéficient de la gratuité.

Autre public : s'adresser à l'IFORE

Commanditaire : ministère chargé de l'environnement (IFORE)

www.ensv.fr

Contexte :

Les nouveaux animaux de compagnie (plus généralement nommés par l'acronyme NAC) sont des animaux qui sont d'une espèce bien moins conventionnelle que les chiens et chats. La liste des NAC est très diversifiée et parfois inattendue. Elle regroupe un très grand nombre d'espèces très variées qui peuvent être des espèces exotiques et rares, des espèces déjà domestiquées et réaffectées comme animal de compagnie tel les rats ou les furets, des espèces avec une mauvaise réputation comme les serpents ou les araignées ou des espèces insolites appartenant à des groupes déjà connus comme les chinchillas.

L'augmentation du nombre des requérants aux certificats de capacité justifie que l'agent public, chargé de l'instruction de la demande de certificat de capacité ou de l'autorisation d'ouverture, sache juger de la pertinence des choix techniques présentés.

La demande croissante de la société en matière de protection des espèces et des écosystèmes justifie par ailleurs une expertise réelle pour les agents chargés du contrôle des établissements hébergeant des espèces non domestiques.

Objectif général :

Perfectionnement des agents chargés de l'instruction des demandes de certificats de capacité pour l'entretien des reptiles, amphibiens et arthropodes et d'autorisation d'ouverture de ces établissements, ainsi que des contrôles.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une compétence technique spécialisée en matière de biologie, écologie, zootechnie et pathologie des espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes hébergées en captivité
- Appréhender le contexte professionnel et économique dans lequel s'inscrivent leurs actions de contrôle

Contenu :

Données biologiques, écologiques, zootechniques et vétérinaires en matière de :

- caractères généraux des reptiles, amphibiens et arthropodes : anatomie, biologie ;
- diagnose des espèces les plus courantes ;
- conditions d'entretien et techniques d'élevage des reptiles, amphibiens et arthropodes ;
- principales pathologies et zoonoses ;
- prévention des maladies.

Méthodes pédagogiques : conférences, témoignages, visite du parc

Pré-requis :

Bonne connaissance des bases réglementaires, qui ne seront pas abordées dans ce stage.